

COMMUNE DE BIERNÉ (53290)

Date de convocation : 04/07/2014

PROCES –VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUILLET 2014

L'an deux mil quatorze, le vendredi 11 juillet à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Bierné, sous la présidence de Madame TRIBONDEAU Marie-Noëlle, maire.

Etaient présents : Mmes TRIBONDEAU Marie-Noëlle, ROUSSELET Pierrette, MM. VIOT Thierry, LÉZÉ André, Mmes FRADET-LE BOULC'H Candice, LECOMTE Stéphanie, MM. VIOT Jean-Louis, BRUANT Didier, COLLIN Anthony, DURAND Alain, GUITTEAU Sylvain, MAHIER Dominique, MOCQUES Hugo

Excusé : M. BAZILLAIS Thierry qui a donné pouvoir à Mme TRIBONDEAU Marie-Noëlle

Absent : M. MARTINIER Mickaël

Secrétaire de séance : M. MOCQUES Hugo

OBJET : ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 28 SEPTEMBRE 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment les articles L. 288, R. 133 et L. 284, fixant à 3 le nombre de délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014 et 3 le nombre de leurs suppléants ;

Considérant que les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après le 1^{er} tour de scrutin, les candidats n'ont pas obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 2nd tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

ELECTION DES DELEGUES

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : **14**

A déduire (bulletins blancs ou nuls) : /

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **14**

Majorité absolue : **8**

Ont obtenu :

- M. VIOT Thierry : **14 voix**
- Mme ROUSSELET Pierrette : **12 voix**
- Mme TRIBONDEAU Marie-Noëlle : **11 voix**
- M. VIOT Jean-Louis : **5 voix**

M. VIOT Thierry et Mmes ROUSSELET Pierrette et TRIBONDEAU Marie-Noëlle ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter les mandats

ELECTION DES SUPPLEANTS

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : **14**

A déduire (bulletins blancs ou nuls) : /

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **14**

Majorité absolue : **8**

Ont obtenu :

- M. LEZE André : **14 voix**
- M. MOCQUES Hugo : **14 voix**
- M. GUITTEAU Sylvain : **14 voix**

MM. LEZE André, MOCQUES Hugo et GUITTEAU Sylvain ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter les mandats

OBJET : DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- 6 rue Teillard

Madame le Maire présente à l'assemblée une demande d'aliénation de bien situé au 6 rue Teillard, dossier instruit par Me GODEFROY-POIRIER, notaire à Bierné.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE de renoncer au droit de préemption urbain

FORUM DES ASSOCIATIONS ET PIQUE-NIQUE GEANT : DIMANCHE 31 AOUT 2014 – A PARTIR DE 10 H – SALLE OMNISPORTS

Aucun sujet n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30.